



LES NOUVELLES NORMATIVITÉS FISCALES EXTRA-ÉTATIQUES

Sous la direction scientifique de Sophie LAMBERT-WIBER



Jeudi 08 décembre 2022,
de 8h00 à 19h00 - amphi. VOLNEY

à la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
Université d'Angers – Campus Saint-Serge
centrejeanbodin.univ-angers.fr

La fiscalité internationale est le champ d'un affrontement entre d'une part l'impôt qui est lié à la souveraineté des Etats et reste donc marqué par la territorialité de ses règles, et d'autre part la mondialisation des échanges et le développement d'une économie numérique, deux phénomènes qui n'ont cure des frontières étatiques. La confrontation de ces deux réalités crée des tensions qui s'expriment par la concurrence fiscale entre les Etats, et par des stratégies d'évitement de l'impôt de la part des opérateurs économiques (notamment des entreprises mondiales).

Ce double mouvement engendrant des pertes de ressources fiscales importantes pour les Etats des solutions ont été recherchées et progressivement mises en place. Depuis longtemps, les Etats concluent des conventions fiscales bilatérales. Ces dernières prennent désormais la plupart du temps le modèle proposé par l'OCDE, qui est un acteur majeur dans la construction d'un droit fiscal international, recourant dans sa démarche à de multiples outils, tels que les recommandations, les accords, comme ceux plus originaux que constituent les instruments multilatéraux. Ainsi, l'OCDE contribue aujourd'hui à faire émerger un ordre fiscal commun, selon l'expression de Pascal Saint Amans.

Le défi lancé aux États par la globalisation et la numérisation de l'économie, la fuite des ressources fiscales, et l'inadaptation des droits internes appellent de nouvelles réponses, qui empruntent des caractères originaux se démarquant de la norme juridique traditionnellement entendue.

8h00 Accueil

8h30 Mots d'accueil

Christophe DANIEL, Doyen de la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers

François HOURMANT, Directeur du Centre Jean Bodin

8h45 Propos introductifs

Sophie LAMBERT-WIBER, Maître de conférences en droit privé, HDR

AXE 1 : EXPRESSIONS DE CES NOUVELLES NORMATIVITÉS EXTRA-ÉTATIQUES

Présidence : **Isabelle GODARD**, Administratrice générale des Finances publiques

A - Le rôle de l'OCDE dans la construction d'un nouvel ordre fiscal commun

9h00 1 - De la convention fiscale modèle OCDE à l'instrument multilatéral

Xavier OBERSON, Professeur de droit fiscal à l'Université de Genève

9h20 2 - L'émergence d'un ordre fiscal commun et le droit européen

Edoardo TRAVERSA, Professeur de droit fiscal à l'Université catholique de Louvain

B - L'Union européenne ou les nouveaux pouvoirs de la soft law en matière fiscale

9h40 1 - Le Code européen du contribuable

Sophie LAMBERT-WIBER, Maître de conférences en droit privé à l'Université d'Angers

2 - Des standards européens en matière de fiscalité directe

Lukasz STANKIEWICZ, Professeur de droit public à l'Université de Lyon 3

C - L'harmonisation des normes comptables internationales

10h00 L'harmonisation des normes comptables internationales : historique et enjeux

Didier LECOMTE, Avocat et maître de conférences associé à l'Université de CY Paris-Cergy

10h20 Questions

10h40 Pause

AXE 2 – TERRITORIALITÉ ET EXTRA TERRITORIALITÉ DU DROIT FISCAL DANS LE CONTEXTE D'UNE ÉCONOMIE MONDIALISÉE

Présidence : **Marie-Julie LOYER-LEMERCIER**, *Maître de conférences en droit privé, Université du Mans*

- 11h00 1 - L'attachement territorial du droit fiscal confronté à la globalisation de l'économie
Ariane PERIN-DUREAU, *Professeure de droit privé à l'Université de Strasbourg*
- 11h20 2 - L'établissement stable ou les contours malléables d'une notion en fin de règne ?
Laurence VAPAILLE, *Maître de conférences à l'Université de CY Paris-Cergy*
- 3 - L'extraterritorialité des droits internes/ La vocation extraterritoriale du droit interne
- 11h40 L'exemple brésilien
Maurin FALCAO, *Professeur de droit fiscal à École de Politiques Publiques et de Gouvernement de la Fondation Getúlio Vargas - Brasilia*
- 12h00 L'exemple belge
Bart PEETERS, *Professeur de droit fiscal à l'Université de Gand*
- 12h20 Questions
12h30 Pause

AXE 3 – LA REGULATION PAR LA COOPERATION

Présidence : **Antony TAILLEFAIT**, *Professeur de droit public à l'Université d'Angers*

- 14h30 1 - La coopération de l'OCDE avec les États non-membres de l'organisation – Forum mondial
Zayda MANATTA, *cheffe du secrétariat du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales*
- 14h50 2 - La coopération fiscale internationale. un instrument aux enjeux multiples
Vanessa BARBE, *Professeure de droit public à l'Université Polytechnique Hauts-de-France (Valenciennes)*
- 15h10 3 - La coopération entre administrations fiscales des États membres de l'Union européenne
Jean-Paul JOUSSEAUME, *Expert en fiscalité internationale, DIRCOFI- SUD EST - OUTRE MER*
- 15h30 Questions



Centre Jean Bodin

Recherche Juridique et Politique
Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
Université d'Angers
13 allée François Mitterrand
BP 13 633 - 49 036 ANGERS
centrejeanbodin.univ-angers.fr

Contact

Lucie BOSQUET
Référente du Centre Jean Bodin
Tél. : 02 41 96 21 17
secretariat.cjb@contact.univ-angers.fr

